

Amélioration de la couverture mobile dans le Gers

Communiqué de la Préfecture du Gers



Amélioration de la couverture mobile dans le Gers

Le Gouvernement s'est engagé pour accélérer significativement la couverture mobile et avoir une couverture 4G sur l'ensemble du territoire à l'horizon 2020. A cet effet, un accord a été conclu entre les opérateurs mobiles et l'Etat en janvier 2018.

Des équipes projets départementales, installées à l'automne 2018, ont pour mission d'identifier et de prioriser annuellement les zones mal ou non couvertes.

Catherine Seguin, préfète du Gers, a réuni pour la seconde fois, ce lundi 4 février, l'équipe projet, composée des parlementaires, du Conseil Départemental, du Conseil Régional, des représentants des collectivités locales, de Gers Numérique et de services de l'État. Le directeur national de la Mission France Mobile et les opérateurs de téléphonie ont également participé à cette rencontre.

Un point sur l'état d'avancement de sites signalés en 2018 a été réalisé. Sur les trois zones de Lavardens, Marsolan et Pessoulens, l'installation des relais mobiles est en cours.

Cette rencontre a également permis d'analyser les résultats des études radios conduites par les opérateurs sur les sites pré-sélectionnés. Les échanges ont porté sur les contraintes techniques et topographiques qui rendent nécessaire la révision des périmètres des sites pré-identifiés.

Cette révision nécessite un travail itératif entre Gers Numérique et les opérateurs sous l'égide de l'équipe projet avec la réalisation d'études radios complémentaires.

Les travaux de l'équipe projet, pour les mois à venir, se poursuivent par la définition de la couverture de nouvelles zones et d'accompagnement de l'installation de relais mobiles dans la plus large concertation.

Illustration Pixabay.com